

Le Foncier Agricole : Comment y avoir accès ? Quelles en sont les règles ?

Objectifs de la formation

Construire sa stratégie de recherche de foncier. Connaître les bases juridiques du foncier agricole, les initiatives d'acquisition et de gestion individuelles et collectives du foncier. Acquérir une bonne connaissance du fonctionnement du foncier agricole

Pré-requis

Etre porteur/porteuse projet agricole ou paysan.ne

Déroulé

J1 :

- Présentation du contexte foncier agricole ardéchois
- Accès au foncier agricole : comment trouver du foncier ?

J2 :

- Des outils pour réguler le foncier : l'urbanisme, le contrôle des structures, la SAFER
 - L'achat collectif de foncier
- Avec l'intervention de la DDT

J3 :

- Le statut du fermage
 - Connaître les baux ruraux et les droits et devoirs du fermier
- Avec l'intervention du Comité d'Action Juridique

Méthodes : Apports théoriques, Tours de table, Travail individuel et en petits groupes.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Dates, lieux et intervenants

11 juin 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Chambre d'agriculture 4, avenue de l'Europe unie
07000 Privas

Elisa de Mèredieu, accompagnatrice de porteur.euse.s de projets agricoles à l'ADDEAR 07.

17 juin 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Chambre d'agriculture 4, avenue de l'Europe unie
07000 Privas

Elisa de Mèredieu, accompagnatrice de porteur.euse.s de projets agricoles à l'ADDEAR 07.
Fabien Clavé, service agricole de la DDT 07.

18 juin 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Chambre d'agriculture 4, avenue de l'Europe unie
07000 Privas

Elisa de Mèredieu, accompagnatrice de porteur.euse.s de projets agricoles à l'ADDEAR 07.
Audrey Bideau, juriste du Comité d'Action Juridique.

Co-organisateur(s)



Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 04/06/2020

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Tout participant doit être adhérent de l'ADDEAR07 (10€). Nous contacter pour discuter des modalités de financement.

Plus de renseignements

Responsable de stage : Elisa de Mèredieu

contact@addear07.fr

ADDEAR Ardèche

BP 129

07001 PRIVAS

Tel. 06 44 94 89 66

Pour le temps de midi c'est repas partagé. Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.